

# Bulletin d'information aux habitants de Parallèle 1

Numéro 4 – mois de février 2018

**Le Comité de gestion de Parallèle 1 a le plaisir de vous faire parvenir ces quelques  
INFORMATIONS IMPORTANTES :**

- Avant tout, nous espérons que vous avez bien débuté l'année 2018. Merci de votre participation au calendrier de Avent. Pour ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de rendre leurs numéros, vous pouvez les déposer dans la boîte à lait de Laure Christinat au n° 35.
- Le balisage des places de parcs privées et visiteurs Parallèle 1, soit les 10 places privées et les 18 places visiteurs situées entre l'autoroute et les ateliers, a été homologué. Il sera possible dorénavant de verbaliser les personnes ne respectant pas le cadre légal. Prochainement, les propriétaires des places de parc privées seront contactés par le Cogest afin de recevoir la marche à suivre en cas d'utilisation abusive de leur place privée.
- Le Cogest est en train de préparer l'Assemblée Générale avec RILSA, **elle est fixée le 7 mai 2018** en fin de journée. En ce qui concerne l'organisation (heure et lieu), RILSA vous communiquera courant avril les informations définitives ainsi que l'ordre du jour.  
Dans ce sens nous souhaitons connaître les points importants que vous souhaiteriez aborder lors de l'AG, afin qu'ils puissent être intégrés à l'ordre du jour, ils doivent nous parvenir d'ici fin mars, au plus tard, via le courriel : [parallele1cogest@bluewin.ch](mailto:parallele1cogest@bluewin.ch). Le plus gros point à l'ordre du jour est bien évidemment le chauffage/ventilation que nous n'allons pas manquer d'aborder.
- Des problèmes liés au chauffage et ventilation ont de nouveau été signalés par plusieurs copropriétaires. En principe tout est en voie de résolution. Toutefois pour être sûr de ne pas passer à côté d'un nouveau cas inconnu, le Cogest vous demande de prendre contact avec RILSA, avec copie au Cogest, afin de signaler votre nouveau problème au plus vite et ainsi le solutionner.
- Concernant les containers papier, nous vous rappelons qu'ils ne sont prévus que pour recevoir du papier, à l'exclusion du plastique et/ou des ordures. Le carton DOIT être amené à la déchetterie. Un mélange entraîne un surcoût de CHF 60.- à chaque passage, frais à la charge de la copropriété pour le ramassage par OPEO, et non pris en charge par la Commune. De plus, ils sont maintenant enchaînés afin d'éviter leur migration dans le quartier.
- En ce qui concerne les Totems qui vont apparaître à l'entrée des Arcades et sur le pignon sud-est des Ateliers côté entrée de la cour intérieure, ils auront autant un rôle public de guidage vers les entrées des immeubles qu'un rôle commercial de guidage vers les Ateliers et les Arcades.  
Pour ceux qui ne se sont pas encore manifestés (Arcades et Ateliers) auprès du Cogest, comme étant intéressés, nous vous demandons de le faire par le biais du courriel [parallele1cogest@bluewin.ch](mailto:parallele1cogest@bluewin.ch). Des photos montages pour montrer le résultat voulu vous seront envoyées. (voir « Règlement d'administration et d'utilisation PPE Parallèle, Annexe à la minute No689 » Article 12/5-6.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.  
Le Comité de gestion (Cogest)

Merci de nous communiquer  
toute modification d'adresse  
au courriel :  
[parallele1cogest@bluewin.ch](mailto:parallele1cogest@bluewin.ch)

